

COVID - 19

COMMANDE DE MASQUES POUR LES HABITANTS DU PAYS DE FALAISE



MESURES CORONAVIRUS COVID-19

Suite aux dernières annonces du gouvernement sur un début de déconfinement de la population dès le 11 mai prochain, Claude Leteurre, Président de la Communauté de Communes, a souhaité proposer aux communes du Pays de Falaise de centraliser des commandes de masques pour leurs habitants.

Les services de la collectivité ont contacté les 58 communes du Pays de Falaise afin de faciliter ce groupement de commande.

DEUX COMMANDES SONT AINSI EFFECTUÉES

- > **Une commande de 22 000 masques chirurgicaux** via la Région Normandie.
- > **Une commande de 10 000 masques en tissus lavables et réutilisables** auprès d'une entreprise privée.

Les conditions de leur distribution et de leur utilisation seront explicitées aux habitants à compter de leur livraison.

SOYONS VIGILANTS ET CONTINUONS D'APPLIQUER LES BONS GESTES

Nous vous rappelons que le port du masque est un geste barrière **additionnel** et qu'il faut continuer de respecter les gestes barrières préconisés par le Gouvernement depuis le début de la crise.




COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
 **0 800 130 000**
(appel gratuit)